

Suppressions horaires, dysfonctionnements et accidents : l'intolérable agonie du Paris-Limoges pénalise habitants et territoires

Il fut un temps où la ligne Paris-Limoges était la plus rapide de France, et permettait de relier les deux villes en à peine trois heures. Certains ne l'ont jamais connu.

Modification des horaires et trains supprimés unilatéralement par la SNCF, absence de solutions de substitution pour les usagers, retards atteignant parfois plusieurs heures et accidents à répétition : tel est aujourd'hui le quotidien de cette ligne et des habitants des départements de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Corrèze, qu'elle traverse.

Fin novembre, la SNCF décidait de nouvelles modifications horaires, entraînant une absence totale de liaison entre l'ancienne région Limousin et la capitale de 6h à 9h du matin, avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela représente pour les entreprises locales et les usagers.

Le déraillement d'un train de marchandises à Issoudun vendredi 2 décembre a entraîné la fermeture pure et simple de la ligne pendant une semaine. Cet accident confirme l'état de délabrement de cet axe ferroviaire vital pour le Massif central.

La négligence et le sous-investissement financier de l'État pour l'entretien de la ligne la ligne POLT (Paris – Orléans – Limoges – Toulouse), au mépris des usagers et de leur sécurité, posent question. Faudra t-il attendre un nouveau « Brétigny-sur-Orge » pour que les pouvoirs publics prennent conscience de la gravité de la situation ?

A l'heure où nos départements doivent relever de nouveaux défis démographiques, économiques et écologiques, l'enclavement progressif qu'ils connaissent est un phénomène intolérable, inlassablement dénoncé par les parlementaires et les élus locaux. Ils sont encore en attente d'une réponse adéquate de l'État.

Notre colère rejoint celle des usagers.

La rupture de l'égalité entre les territoires et entre les citoyens est désormais un risque que nous ne pouvons ni tolérer, ni laisser advenir.

Reconnu « train d'équilibre du territoire » (T.E.T.) , la ligne POLT doit remplir les missions que ce classement lui a conféré, dans l'intérêt des habitants, des entreprises et des collectivités de nos trois départements.

Ainsi, nous demandons que l'Etat investisse massivement pour réhabiliter cet axe et veille scrupuleusement au respect des engagements de la SNCF en la matière, avec :

- une amélioration significative du fonctionnement des trains durant l'hiver et l'arrêt des suppressions horaires ;

- **le rétablissement des 14 allers-retours qui existaient jusqu'en 2015 et des dessertes des gares intermédiaires, le développement du fret et des trains de nuit ;**
- **une fin des travaux de régénération et de modernisation de la ligne assurée pour 2025, date de livraison des rames neuves ;**
- **le maintien de l'unicité de la ligne POLT, sans déclassement du tronçon entre Brive et Cahors afin d'éviter toute réduction de vitesse.**

Lutter à la fois contre la fracture territoriale et le réchauffement climatique passe par une politique ferroviaire volontariste et engagée. L'Etat ne peut plus se soustraire à cette mission. Les sénateurs de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Corrèze, soucieux d'assurer l'avenir de leurs territoires, y veilleront.

Signataires

Christian Redon-Sarrazy, sénateur (PS) de la Haute-Vienne

Isabelle Briquet, sénatrice (PS) de la Haute-Vienne

Jean-Jacques Lozach, sénateur (PS) de la Creuse

Eric Jeansannetas, sénateur (PS) de la Creuse

Claude Nougéin, sénateur (LR) de la Corrèze

Daniel Chasseing, sénateur (LIRT) de la Corrèze